



## éditorial

Les entretiens préparant le Grenelle de l'environnement ont commencé. Grâce aux réflexions menées dans le cadre de ses groupes de travail, Orée est aujourd'hui en mesure de formuler des propositions détaillées sur le thème de l'écologie industrielle, sur l'intégration de la biodiversité dans les stratégies d'entreprises et la mise en place d'une expertise environnementale démocratique et efficace.

Ces propositions, qui s'inscrivent respectivement dans les groupes de travail 6 (Promouvoir des modes de développement écologique favorables à la compétitivité et à l'emploi), 2 (Préserver la biodiversité et les ressources naturelles) et 5 (Construire une démocratie écologique : institutions et gouvernance), sont aussi relayées par nos membres associatifs, entreprises et collectivités associés aux travaux de ce « Grenelle de l'environnement ». Qu'ils en soient ici remerciés.

Le rôle d'Orée a été reconnu, puisque nous avons été nommés expert dans le groupe de travail sur la promotion des modes de développement écologique favorables à la compétitivité et à l'emploi.

À ce titre, nous sommes bien entendu à votre disposition et à votre écoute pour réfléchir avec vous, dans les semaines qui viennent, aux considérations qui pourraient faire l'objet d'une fiche commune.

Nul doute que cet été aux aléas climatiques planétaires inquiétants ne soit source de propositions utiles et percutantes.

Sylvie BÉNARD,  
présidente de l'Association Orée

## En attendant le Grenelle de l'environnement...

**« Le temps est à l'action » : ces mots de Nicolas Sarkozy prononcés en ouverture de la première réunion de préparation du Grenelle de l'environnement en mai dernier et la volonté affichée d'engager enfin des mesures concrètes ont unanimement été salués par les associations de protection de l'environnement, conviées au Palais de l'Élysée pour l'occasion. Alors que le projet se met en place, Orée reste attentive au déroulement des négociations auxquelles elle souhaite contribuer pour faire entendre la voix des entreprises et collectivités territoriales qui constituent son réseau.**

La rencontre tenue à l'Élysée, le 21 mai 2007, entre le Président de la République, Nicolas Sarkozy, l'ancien ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, Alain Juppé, et les représentants d'une dizaine des plus importantes organisations de défense de l'environnement semble présager un tournant décisif. Des signes d'ouverture et de garantie ont clairement été donnés par le Gouvernement, assurant que le « Grenelle de l'environnement » prévu à l'automne prochain serait le fait d'une réelle négociation entre toutes les parties prenantes.

Le remaniement ministériel opéré à la suite des élections législatives et la nomination de Jean-Louis Borloo à la tête du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables ont d'ailleurs confirmé le souhait du gouvernement de répondre concrètement aux défis qui se présentent à nous.

Corrélés à trois priorités affichées - prévenir le changement climatique et les conséquences des pollutions sur la santé, et préserver la biodiversité -, plusieurs axes de réflexion ont été déterminés, confiés respectivement à différents groupes de travail : climat, biodiversité et ressources naturelles, santé et environnement, aménagement rural et politique agricole. Le dernier groupe préparatoire, *Construire une démocratie écologique : institutions et gouvernance*, porte notamment sur

les moyens d'amélioration de l'expertise et des outils économiques d'évaluation. Ces groupes sont constitués de représentants de l'État, de collectivités territoriales, d'organisations syndicales et patronales et d'associations de la société civile. Un des objectifs est d'impulser des engagements sur cinq ans, assortis d'évaluations annuelles. Les négociations officielles devraient débiter au cours de la deuxième quinzaine d'octobre.

En dépit de l'enthousiasme ambiant, politiques et organisations écologistes ont rappelé que certains dossiers, au nombre desquels le sujet épineux du nucléaire, resteraient délicats à gérer. Néanmoins, la mise en œuvre de négociations devant aboutir à la signature d'un contrat liant l'État, les collectivités territoriales, les syndicats et les associations durant cinq ans peut être identifiée comme un signe fort adressé par le gouvernement à l'ensemble de la société civile.

Orée se réjouit de cette initiative dont l'envergure traduit le récent consensus sur la prééminence des questions environnementales. Souhaitant vivement s'y associer, elle travaille en étroite collaboration avec les représentants de certaines associations prenant part aux négociations, afin de partager l'avancée de ses travaux sur les thèmes de la biodiversité, de l'expertise, de la concertation et de l'écologie industrielle.

# Eco-actions

## paysage urbain

Soucieuse de préserver et valoriser la qualité de son patrimoine et de son cadre de vie, la Ville d'Angers s'est récemment dotée d'une charte de paysage urbain. Unique et commun à tous les acteurs de la ville (services municipaux, propriétaires, syndicats, commerçants...), ce document donne un cadre de référence aux projets de construction ou de rénovation pour une gestion cohérente du territoire. La charte s'appuie sur l'engagement moral des signataires à protéger tant les paysages remarquables que les paysages quotidiens que sont les milieux de vie et de travail des Angevins. Du mobilier urbain au traitement des sols, chacun des éléments constituant le paysage doit faire l'objet d'une réflexion fondée sur les principes du développement durable. La ville prévoit à cet effet la mise à disposition de supports d'information synthétisant ses recommandations auprès des porteurs de projets : deux plaquettes de présentation guident ainsi dans leurs démarches les commerçants qui envisagent de retravailler leur devanture et les propriétaires et syndicats qui projettent un ravalement de façade.

→ David Rousseau, chargé de la communication urbaine, david.rousseau@ville.angers.fr

## Unilever et Rainforest Alliance s'associent pour un thé écocertifié

Le Groupe Unilever, leader mondial du thé, a récemment annoncé son intention de s'approvisionner exclusivement auprès de fournisseurs respectant les principes du développement durable. La direction du groupe a demandé à l'ONG Rainforest Alliance, spécialisée dans la certification des productions durables, d'entreprendre la certification des fermes kenyanes qui produisent du thé pour Unilever en fonction de critères environnementaux, sociaux et économiques. La Tan-

zaïnie, l'Indonésie, l'Inde, l'Argentine et le Sri Lanka suivront. La procédure de certification de Rainforest Alliance portera notamment sur les économies d'eau, la protection de la nature, le traitement équitable et la qualité des conditions de travail des personnes, la gestion et la conservation des sols. Cette certification permettra aux cultivateurs de vendre leur thé à un meilleur prix, et donc d'améliorer leurs revenus et leurs conditions de vie, de manière durable. Le thé bénéficiant de la certification Rainforest Alliance devrait se vendre à un tarif de 10 à 15 % supérieur aux prix moyens actuellement payés lors des enchères.

Lipton sera la première marque à commercialiser du thé certifié, dès 2010. Cette initiative devrait également permettre de redynamiser l'industrie du thé, en perte de vitesse, depuis quelques années.

À terme, la certification concernera plusieurs milliers d'exploitations d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie du Sud-Est, et aura un effet bénéfique sur les conditions de vie d'environ deux millions d'habitants des trois continents.

→ Muriel Gayet, responsable Environnement muriel.gayet@unilever.com

## Économies d'eau : le CNPA recommande le lavage haute pression

Le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) représente, défend et accompagne les 20 métiers de la distribution et des services de l'automobile. La commission Lavage Haute Pression du CNPA vient de synthétiser dans un livret d'une douzaine de pages les avantages pour l'environnement de cette technologie de lavage des véhicules. L'économie d'eau (l'augmentation de la pression permet de diminuer le débit et de ne consommer en moyenne que 60 litres par lavage), l'utilisation de savons

plus écologiques ou le pré-traitement des jets avant raccordement au réseau collectif sont autant de bénéfices pour l'environnement. Ainsi, si les plus de trente millions de véhicules composant le parc automobile français étaient lavés en centres de lavage haute pression, l'économie d'eau serait de 60 %. Les membres de la commission qui souhaitent professionnaliser leur activité, et en faire reconnaître toutes les qualités, ont élaboré un référentiel métier validé par un comité de certification.

Ce système de lavage efficace et économe, reconnu par le ministère de l'Écologie, répond en tous points aux attentes et aux impératifs présents et futurs auxquels devront se soumettre à la fois les citoyens, les consommateurs et les automobilistes.

→ Christine Challe, responsable Environnement, cchalle@cnpa.fr

## TOPTEN : un nouvel éco-comparateur pour des achats publics responsables

En 2004, l'association Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV) et le WWF-France lançaient le guide TOPTEN, le premier éco-comparateur permettant aux consommateurs de s'informer sur les biens d'équipements (automobiles, électroménagers) les plus écologiques, au regard de leur consommation énergétique, de leur impact sur l'environnement, de leur facilité d'utilisation, de leur qualité et de leur coût.

Considérant l'effet de levier que peut constituer la commande publique des collectivités locales pour influencer les marchés en faveur du développement de l'offre de produits plus écologiques, les deux associations proposent aujourd'hui d'animer une nouvelle version du TOPTEN, intégralement dédiée à la commande publique. Ce nouvel éco-comparateur, dont le premier volet portera sur les écrans d'ordinateurs, s'enrichira progressivement de manière à offrir, objectivement et en toute

## Du nouveau sur le site *Orée*

Le site [www.oree.org](http://www.oree.org) s'est enrichi de deux nouvelles rubriques :

### > La rubrique **Espaces thématiques**

Ces espaces, accessibles à tous, ont une double vocation. En complément de nos différentes publications, ils présentent des outils méthodologiques facilitant la mise en œuvre de bonnes pratiques. Ils permettent également de pérenniser et de prolonger les réflexions de nos groupes de travail. L'espace Transport et Environnement est ouvert depuis quelques semaines. Vous y trouverez des informations relatives à la réglementation ou des indicateurs pour une amélioration continue des performances environnementales de votre politique Transport et Logistique ainsi que de nouveaux retours d'expérience régulièrement mis à jour.

### > **L'actualité juridique vue par le Cabinet Savin Martinet Associés**

Nous vous proposons de découvrir dès aujourd'hui un nouveau service réservé aux adhérents *Orée* : la lettre d'information trimestrielle du Cabinet Savin Martinet Associés, adhérent et partenaire de l'association. Cette lettre présente l'actualité juridique des thèmes liés à l'environnement ou au développement durable et s'agrémente d'articles de presse rédigés par le Cabinet. Elle paraîtra chaque trimestre.

Accédez en un seul clic à ces informations en vous rendant sur le [www.oree.org](http://www.oree.org).

Retrouvez également, sur notre site Internet, la liste de nos publications et l'essentiel de l'actualité environnementale et, sur l'espace adhérent, l'annuaire des membres du réseau et les informations relatives aux groupes de travail *Orée*.

Contact : Valérie Derégnacourt, [deregnacourt@oree.org](mailto:deregnacourt@oree.org)

indépendance, un appui décisif aux démarches d'achats publics éco-responsables.

Cette initiative bénéficie du soutien de l'ADEME et de six collectivités partenaires (les villes de Chalon-sur-Saône, de Lille, de Paris, la Communauté urbaine de Lyon, les Régions Corse et Nord-Pas de Calais) et s'inscrit dans le cadre du réseau européen Euro-Topten, soutenu par la Commission européenne.

→ Florence Lacroix, webmaster  
communication@clcv.org

## BIO Intelligence Service prépare la directive EuP

Quels sont les impacts sur l'environnement des produits consommateurs d'énergie (Energy-using Products EuP) ? Quelles voies d'améliorations existent et quels sont les coûts et bénéfices associés ?

Pour répondre à ces questions, la Commission Européenne a lancé quatorze études préparatoires en 2006 et est en train d'en lancer une dizaine de plus. BIO Intelligence Service (www.biois.com), société de conseil spécialiste de la qualité environnementale et santé des produits, est impliquée dans six d'entre elles (les deux premières en tant que leader et les quatre autres en tant que membre du consortium) : chargeurs de batteries et sources d'alimentation externes (Lot 7), équipements commerciaux de froid (Lot 12), équipements d'imagerie tels qu'imprimantes, photocopieurs et fax (Lot 4), téléviseurs (Lot 5), modes stand-by des appareils électriques (Lot 6), éclairage domestique (Lot 19). Les enjeux sont considérables pour l'industrie mondiale. Par exemple, pour l'éclairage domestique, le remplacement des lampes incandescentes par de nouvelles ampoules plus performantes et sans mercure est une des priorités affichées par la Commission européenne. Une réglementation sur ce sujet est attendue courant 2008.

→ Yannick Le Guern, consultant,  
yannick.leguern@biois.com

## AGENDA

> 24 septembre 2007 : 16<sup>es</sup> Entretiens écologiques du Sénat Orée et Valeurs Vertes organisent le colloque « **D'ici à quinze ans, quelle vision partagée du territoire pour l'économie et l'environnement** ».

Une rencontre vouée à l'échange et au partage de solutions pragmatiques.

Contact : Nadia Loury, loury@oree.org

> Du 27 au 30 novembre 2007 : Orée présente ses activités sur le salon **Pollutec Horizons** à Paris Nord-Villepinte et organise plusieurs temps de rencontre (remise des Prix Entreprises et Environnement, conférence, Plateau TV, Café Orée...).

Contact : Valérie Derégnaucourt, deregnaucourt@oree.org

**Prix Entreprises & Environnement** ÉDITION 2007



## PRIX ENTREPRISES ET ENVIRONNEMENT 2007

Depuis 1987, **Les Prix Entreprises et Environnement** récompensent des entreprises qui ont engagé des démarches exemplaires en vue de maîtriser et de réduire les impacts de leurs activités et/ou de leurs produits et services sur l'environnement.

Le **Crédit Coopératif** et l'association **Orée** sont partenaires de ce concours national organisé par le **ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables**. Les Prix seront décernés aux lauréats par le Ministre, dans le cadre du Salon Pollutec Horizons qui se tiendra du 27 au 30 novembre 2007 à Paris-Nord Villepinte.

Trois entreprises seront primées pour chacune des catégories suivantes :

- > **Management environnemental pour le développement durable**
- > **Ecoproduit pour le développement durable**
- > **Coopération internationale pour le développement durable**

À noter : les meilleurs dossiers seront transmis à la Commission européenne pour participer aux **European Business Awards for the Environment**.

> Informations : [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)

L'USINENOUVELLE

Pollutec  
HORIZONS

Environnement  
MAGAZINE

## L'ACTUALITÉ DES GROUPES DE TRAVAIL ORÉE

### > De la gestion collective de l'environnement à l'écologie industrielle sur les parcs d'activités

Depuis près de deux ans, les réunions du groupe de travail historique d'Orée dédié au management environnemental des parcs d'activités portent sur le thème de l'écologie industrielle et de la gestion collective de l'environnement. Elles ont été le lieu de nombreuses interventions visant à présenter aux participants des expériences françaises et internationales en la matière, et ont permis de les confronter aux points de vue d'experts, de responsables d'entreprises, d'acteurs publics, d'universitaires. Les travaux aboutiront à la parution, à l'automne 2007, d'un Guide de recommandations pour la mise en œuvre d'une démarche d'écologie industrielle sur un parc d'activités.

### > Eco-conception des produits et services

Ce groupe de travail réunit, depuis le premier semestre 2006, les principaux experts et acteurs français du domaine pour apporter des réponses en particulier aux PME-PMI sur l'intégration de l'éco-conception dans leurs stratégies et pratiques. Les travaux sont basés sur l'implication et la responsabilité de chaque type de compétence des organisations face à cette question. Un guide, qui prendra la forme d'un CD-Rom, paraîtra fin 2007 / début 2008.

### > Sensibilisation à l'environnement

En écho à l'évolution des problématiques environnementales et réglementaires, l'objectif est ici la re-conception sous forme multimédia du Kit de sensibilisation à l'environnement, édité en 1999 afin d'aider entreprises et collectivités à sensibiliser leur personnel à des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Dans le but de propo-

ser un outil pratique et didactique, un guide de l'animateur fournira, en complément, tous les éléments nécessaires à la préparation et au bon déroulement d'une session de formation.

### > Risques environnementaux

Orée et l'AMRAE (Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise) ont élaboré en 2001, en collaboration avec divers acteurs et experts du secteur, le Guide pratique des risques liés à l'environnement. Vendu à 1000 exemplaires et épuisé, cet outil est aujourd'hui réactualisé sous forme d'un guide multimédia.

C'est à la fois un outil de sensibilisation des responsables de PME-PMI sur les risques environnementaux, souvent mésestimés voire ignorés, et un guide pratique dans la mise en œuvre d'un auto-diagnostic puis d'un plan de prévention des risques. Un volet économique expliquant le lien entre gestion des risques environnementaux et performance économique constitue un des autres éléments innovants de cette nouvelle version.

### > Comment intégrer la Biodiversité dans les stratégies des entreprises ?

L'objet de ce groupe de travail est d'évaluer les perceptions de l'interdépendance des entreprises à la biodiversité, à l'aide des indicateurs développés par ses membres en 2006. À terme, il s'agira de dégager des variables communes dans le but de co-construire une méthodologie présentée en première partie d'un guide dont la sortie est prévue pour la fin de l'année 2008.

Contact : Dimitri Coulon, coulond@oree.org



**Pôle technique de référence des secteurs bois et ameublement, le CTBA met son savoir-faire et ses compétences à disposition des entreprises de la filière pour favoriser l'innovation technique et l'intégration des nouvelles contraintes environnementales autour de l'usage de cet éco-matériau renouvelable qui fait l'objet d'applications aussi diverses que complexes.**

**Sophie Labrousse, responsable environnement du pôle Ameublement du Centre technique du bois et de l'ameublement (CTBA) nous présente ses activités.**

*Orée – Quelles sont les missions du CTBA et plus précisément du pôle Ameublement au sein duquel vous travaillez ?*

*Sophie Labrousse :* Le CTBA est un centre technique industriel créé en 1952, à la demande et au service des industriels du bois et de l'ameublement. Il intervient dans divers domaines : recherche et développement, information, assistance technique, formation, normalisation et certification. Sa mission est d'anticiper les problématiques techniques afin d'aider les industriels à maintenir leur pérennité sur les territoires. Le secteur du bois et de l'ameublement est représenté en France par 400 entreprises, dont le tissu est

essentiellement constitué de PME-PMI, pour la plupart localisées en zones rurales, au sein de trois pôles régionaux (Rhône-Alpes, Pays de la Loire et Lorraine). Il nous arrive également de travailler avec des acteurs étrangers.

L'activité du CTBA s'articule autour de trois pôles : le Pôle Bois Sciage Emballage, le Pôle Industries Bois Construction et le Pôle Ameublement. Ce dernier pôle est le plus en aval puisque le plus industriel. Il répond aux entreprises en termes d'innovation, d'environnement, de qualité, d'essai, de gestion de production, de formation, de certification... Des activités qui nous conduisent à travailler aussi bien avec les fournisseurs qu'avec les prescripteurs, distributeurs et acheteurs de produits d'ameublement.

*Orée – Comment le CTBA accompagne-t-il concrètement les entreprises des secteurs bois et ameublement dans le développement de produits innovants et plus respectueux de l'environnement ?*

*S.L. :* Les performances environnementales sont devenues des critères de compétitivité de première importance. Notre mission consiste à étudier les problématiques environnementales afin d'inciter les industriels à en tenir compte pour produire de manière plus efficace et plus propre. Pour ce faire, nous privilégions les opérations collectives, qui agissent en véritable levier du déploiement des bonnes pratiques. Nous travaillons également en étroite collaboration avec le Syndicat des industries françaises de l'ameublement (UNIIFA). Cela nous permet d'avoir une vraie approche de terrain et d'être en connexion permanente avec les industriels.

Développé en collaboration avec les services techniques des Industries françaises de l'ameublement et le VIA (Valorisation de l'innovation dans l'ameublement), le site [www.ameublement-durable.com](http://www.ameublement-durable.com) participe

de cette logique. Cette plateforme, née de la volonté de valoriser les actions conduites par les industriels du secteur, nous permet également de les sensibiliser et de les former vers plus d'efficacité, en particulier dans le domaine de l'environnement. Le portail présente notamment l'ensemble des travaux collectifs menés sur ce thème. Tous nos guides y sont téléchargeables et en libre accès. Nous proposons aussi une newsletter dont le déploiement du nombre d'abonnés est très encourageant et témoigne de l'intérêt grandissant des industriels pour ces questions.

*Orée – Après avoir rejoint le réseau Orée, vous avez récemment intégré le conseil d'administration de notre association. Comment souhaitez-vous qu'Orée vous accompagne dans vos démarches ?*

*S.L. :* Je m'investis beaucoup pour le développement de partenariats avec des conseils régionaux, des associations d'industriels et des institutions publiques. Je pense que nous aurions intérêt, dans le cadre de la mise en place d'une action environnementale de filière dynamique, à monter des projets européens pour échanger des savoir-faire et obtenir ensemble des financements. Notre adhésion à l'association Orée est l'opportunité d'élargir notre réseau de contacts et d'envisager des partenariats transversaux, avec des acteurs issus d'horizons plus diversifiés.

#### En savoir plus :

**Centre technique du bois et de l'ameublement (CTBA)**  
CTBA > [www.ctba.fr](http://www.ctba.fr)

**Valorisation de l'innovation dans l'ameublement (VIA)** > [www.via.fr](http://www.via.fr)  
[www.ameublement-durable.com](http://www.ameublement-durable.com)